



## COMITE SYNDICAL – Séance du JEUDI 03 MAI 2018

Date de convocation : 19 avril 2018 - Date d'affichage : 19 avril 2018

Nombre de délégués : En exercice : 22 - Présents : 12 - Votants : 16

L'an deux mille dix-huit, le jeudi trois mai, à 19h30, les délégués des communes auprès du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Région de Chevreuse, légalement convoqués, se sont rassemblés au siège du Syndicat, sous la Présidence de Monsieur Jacques PELLETIER.

Secrétaire de séance : Anne HERY LE-PALLEC

### ETAIENT PRESENTS

CERNAY LA VILLE	:	Roland BOUR	
CHEVREUSE	:	Anne HERY LE PALLEC	Pierre GODON
CHOISEL	:	Véronique MANOUVRIER	
DAMPIERRE EN YVELINES	:	Jean-Pierre DE WINTER	
MILON LA CHAPELLE	:	Jacques PELLETIER	Pascal HAMON
SAINT FORGET	:	Isabelle GAUTHERON	Maxime VERCRUYSSSE
SAINT REMY LES CHEVREUSE	:	Clément SCHAAL	
SENLISSE	:	Christophe GASPARINI	Marie-Philomène TAVARES

### ABSENTS REPRESENTES

CHATEAUFORT	:	Danielle MARIOT donne pouvoir à Christophe GASPARINI
CHOISEL	:	Alexandra PICHON donne pouvoir à Véronique MANOUVRIER
MAGNY LES HAMEAUX	:	Bertrand HOUILLON donne pouvoir à Jacques PELLETIER
	:	Christine MERCIER donne pouvoir à Pascal HAMON

### ABSENTS EXCUSES

CERNAY LA VILLE	:	Georges PASSET	
CHATEAUFORT	:	Julie MAHLMANN	
DAMPIERRE EN YVELINES	:	Sandrine MICHOT	
SAINT LAMBERT DES BOIS	:	Danielle TACYNIAK	Yasmine FLAMENT
SAINT REMY LES CHEVREUSE	:	Dominique DUFRASNES	

---

## PROCES-VERBAL DE SEANCE

### ORDRE DU JOUR :

1. *Nomination d'un secrétaire de séance*
2. *Approbation des procès-verbaux des 28/03 et 09/04/2018*
3. *Demande de subvention dans le cadre de la programmation DETR 2018 pour les aménagements aquatiques extérieurs*
4. *Questions diverses*

Le Président ouvre la séance à 19h30.

Le Président demande l'ajout d'une délibération « Rénovation de la salle des sports du SIVOM de la Région de Chevreuse ». Il explique qu'un dossier de demande de subvention départementale doit être faite avant mi-mai.

Le Comité Syndical, **à l'unanimité des présents ou représentés**, accepte d'ajouter cette nouvelle délibération à l'ordre du jour.

### 1. NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le Président propose de nommer Madame Anne HERY LE PALLEC « secrétaire de séance ».

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte cette proposition.

### 2. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES 28/03 ET 09/04/2018

Aucune remarque sur ces procès-verbaux, ils sont adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### 3. AMENAGEMENT EXTERIEUR DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE - DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2018

Après avoir entendu l'exposé du Président concernant l'aménagement extérieur de la piscine intercommunale et après avoir pris connaissance des conditions d'obtention de la dotation d'équipement des territoires ruraux – exercice 2018 – conformément à la circulaire préfectorale n° 000254 du 12 avril 2018, soit 30% du montant hors taxe (HT) plafonné à 390 000 € pour la catégorie prioritaire « développement économique et touristique », sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, **à la majorité des membres présents ou représentés**, (une abstention : Mr Bour), adopte l'avant-projet de l'aménagement extérieur de la piscine intercommunale, pour un montant de 900 000 € HT, soit 1 080 000 € TTC.

Il est décidé de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la programmation DETR 2018 ;

L'opération sera financée de la façon suivante :

EMPRUNT :	900 000 €
SUBVENTION DETR :	117 000 €
AUTOFINANCEMENT :	63 000 €

### 4. RENOVATION SALLE DES SPORTS DU SIVOM DE LA REGION DE CHEVREUSE - DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE

Le Président explique que la rénovation de la salle des sports est éligible au versement d'une subvention départementale. Sachant que cette salle des sports est à usage quasi-exclusif (90%) du Collège Pierre de Coubertin pour l'exercice de l'éducation physique et sportive dispensée dans le cadre des programmes de l'Education Nationale, nous pouvons obtenir une subvention de 100 000 €, soit 50% du coût prévisionnel de ces travaux (200 000 € TTC).

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, **à l'unanimité des membres présents ou représentés**, décide de présenter un dossier de demande de subvention départementale, pour un montant de 100 000 € pour la rénovation de la salle des sports.

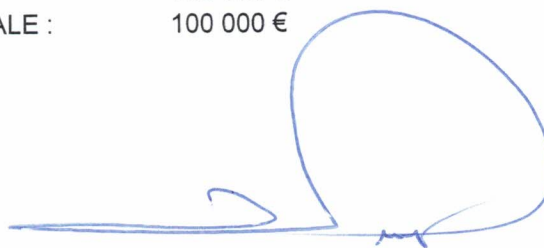
L'opération sera financée de la façon suivante :

EMPRUNT :	100 000 €
SUBVENTION DEPARTEMENTALE :	100 000 €

### 5. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse.

Fin de la séance à 20h30.



Jacques PELLETIER  
Président